

Membres	15
Présents	15
Représentés	0
Votants	15
Exprimés	15
- Pour	9
- Contre	2
- Abstention	4

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20260402-2026-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

DELIBERATION N° 2026-15

Séance du 02 Avril 2026

Objet : Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 23 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre,

Présents : Marie-Pierre LE MIGNON, Marie-Thérèse AGNOUX, Patrick HERMABESSIERE, Isabelle GRANCHER, Daniel SOULIER, Adeline DICHAMP, Gilles FIEYRE, Quentin FLEURY, Anne-Marie HASLOUIN, Mireille MAZEAU, Jérôme MONEGER, Patricia NOILHAC, Patrice RIVIERE, Matahiarii TEINAURI Jean-Marie SAINNEVILLE

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse AGNOUX

Madame la Maire informe du courrier reçu de l'Inspecteur d'Académie de la Corrèze en date du 6 janvier 2026 concernant l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2026.

Lors du conseil d'école du 05/02/2026, les votes sont les suivants :

- 4 POUR la semaine de 4 jours
- 3 POUR la semaine de 4,5 jours
- 3 ABSTENTIONS

Le vote de la consultation des parents est le suivant :

- 13 POUR la semaine de 4 jours
- 18 POUR la semaine de 4,5 jours
- 3 sans avis ou hors délai

Le Conseil Municipal vote :

- 2 voix POUR la semaine de 4 jours
- 9 voix POUR la semaine de 4,5 jours
- 4 ABSTENTIONS

Après délibération du Conseil Municipal décide que la semaine de 4,5 jours est maintenue au cadre général.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
Marie-Pierre LE MIGNON

